

PSYCHO-SPIRITUEL : PIRE QU'UNE IMPOSTURE, UNE MONSTRUOSITÉ...

Sommaire

1. Les « Béatitudes » ou du Renouveau au poison du psycho-spirituel (17 février 2007)
2. De l'accompagnement psycho-spirituel à la rupture familiale (7 mars 2007)
3. Les Béatitudes : dérives d'une communauté et des médecins de l'âme (22 mars 2007)
4. La Justice s'intéresse aux dérives de la communauté des Béatitudes (9/07/2008)
5. Le CCMM interpelle l'Épiscopat français au sujet des victimes de la Communauté des Béatitudes (22/11/2011)
6. « Les Béatitudes » en redressement spirituel (29 novembre 2011)
7. Communiqué du CCMM - Collectif des victimes des dérives du psycho-spirituel (30 novembre 2011)
8. Les stages psycho-spirituels controversés d'Agapé-thérapie de Bernard Dubois (Béatitudes) (28 déc. 2011)
9. "Les victimes du "psycho-spirituel" demandent réparation à l'Église" (3/09/2012)
10. "L'"agapè", une guérison intérieure très destructrice" suivi de "Souvenirs par l'action de l'Esprit-Saint" (3/09/2012)
11. "Quand les enfants souffrent de leur arbre généalogique" (3/09/2012)
12. Spirituel et psychologie: «Des confusions parfois lourdes de sens reconnaît l'Église catholique» (9/01/2012)
13. Psycho-spirituel : la polémique enfle; l'évêque du Puy lance un audit (11/01/2012)

LES "BÉATITUDES" OU DU RENOUVEAU AU POISON DU PSYCHO-SPIRITUEL...

par Nina S.

Poitiers, 17 février 2007

« Nous pensions que notre cas était isolé, jusqu'au jour où ce que nous subissions, notre fille et nous, est devenu tellement inhumain que nous avons été contraints de voir et de nommer ce qui se passait là-dedans. Nos amis, qui s'alertaient eux aussi, nous ont non seulement soutenus mais ont éclairé notre jugement. Il s'agissait bien de dérives sectaires. »

Nous étions une famille heureuse, joyeuse, très unie, enrichie de l'affection de nos parents et de nos nombreux amis. Une famille qui devrait encore vivre de cet amour si pour notre plus grand malheur notre fille, au moment de son adolescence, n'avait pas rencontré le renouveau charismatique.

C'est au cours d'un séjour dans un monastère qu'elle a été envoyée sans notre accord dans une communauté nouvelle censée la « guérir »... Nous ne pouvions adhérer à l'incohérence de cette démarche qui lui faisait stopper ses études pour une soi-disant guérison à de supposées blessures découvertes soudain, après un « discernement » de quatre jours...

Nous nous sommes rapidement rendu compte que notre fille était propulsée dans **un monde irrationnel, fondé sur le ressenti, l'émotivité et le subjectif** où tout pouvait basculer. Un monde coupé de la réalité. Ce que nous craignons est arrivé. Après un parcours déstabilisant de maison en maison dans la communauté des Béatitudes, elle s'est retrouvée à Château saint Luc où le « berger » pratiquait des sessions dites de guérison, d'agapéthérapie et autres. Ces prétendues thérapies, camouflées dans une démarche de foi, ne sont rien d'autre qu'une expérience empirique qui mélange une psychologie de bazar à une religiosité dont la thèse est la « blessure », l'antithèse la « guérison », et la synthèse des thérapies sans fin devenues de la sorte le seul projet de vie de cette communauté.

Notre fille a subi ces dangereuses thérapies qui se caractérisent par **une relecture déstructurante de tous les liens familiaux**, induisant de faux souvenirs pour démontrer les parents responsables de tous les maux ainsi « révélés ». La traque du mal n'épargne rien ni personne. L'exemple qui suit est des plus édifiants. *Notre fille était au courant de ce que j'avais perdu un enfant in utero. Elle m'a téléphoné un matin pour savoir si cette fausse couche avait eu lieu avant ou après sa naissance. Comme je lui répondais avant, elle m'a aussitôt fait préciser si j'avais fait une « prière de délivrance ». Surprise, je lui ai répondu que je ne voyais pas pourquoi j'aurais fait une pareille chose dans la vie de foi qui est la mienne pour un enfant qui était désiré et aimé. Elle m'a rétorqué aussitôt, « oui, mais moi, j'ai été conçue dans un cercueil, ce qui explique bien des choses. »* Ainsi, au-delà de la nocivité des parents, même un enfant mort avant sa naissance est diabolisé et devient un danger dont il faut guérir...

Le « berger », médecin pédiatre, était également le thérapeute autoproclamé des communautaires, chacun étant lié à lui par un vœu d'obéissance. Il en était également le directeur spirituel. En sa qualité de « berger » reconnu par l'évêque, son pouvoir était sans faille.

Quelle liberté reste-t-il à une personne sous une pareille fêrule qui n'est rien moins qu'un abus de pouvoir puisque cette communauté qui se présente faussement en habit religieux et prétend vivre une vie monastique, est en réalité une association de laïcs qui n'a aucun droit à imposer des vœux religieux ? Même pas droit à former des prêtres, les siens étant incardinés dans le diocèse d'Albi, donc à ce titre prêtres diocésains.

Il faut savoir que **n'importe qui peut se faire piéger**. Notre fille était équilibrée, bonne élève. Elle n'avait besoin d'aucune thérapie. Elle s'est fait prendre au piège au nom de la foi car elle se croyait dans une démarche spirituelle et dans une communauté religieuse. Cet amalgame entre le psychologique et le spirituel, où des vœux religieux sont conditionnés par une association de laïcs, crée une confusion qui permet toutes les dérives.

Et les dérives ne manquent pas... La nourriture des communautaires provenait des produits périmés d'un supermarché. Notre fille était utilisée comme bonne d'enfants du couple de « bergers ». Elle assurait également le secrétariat et dormait dans son lieu de travail sur un matelas posé à même le sol, derrière son bureau. Pour se laver, un lavabo où elle accédait en marchant sur son matelas. Le vendredi, sous prétexte de jeûne, elle ne mangeait pas ou à peine. Pour qu'elle ait des vêtements convenables et chauds dans ces locaux à peine chauffés en hiver, nous les achetions.

Dans de telles conditions, notre fille était utilisée au seul besoin de la communauté et à son profit exclusif puisque, comme tous les autres communautaires, elle n'a jamais bénéficié de cotisations sociales ou de retraite. Un véritable scandale lorsqu'on sait que la maison tournait à plein avec des sessions de plus en plus nombreuses dont la charge du travail d'accueil et d'hébergement retombait sur les communautaires. Ces sessions rapportaient beaucoup d'argent, ce qui a permis à la communauté d'acheter une maison pour six millions de francs environ. En effet, l'argent semble avoir une place très importante à Château saint Luc comme tend à le prouver cet épisode : **c'est à partir du moment où nous avons refusé à notre fille de lui donner deux cent mille francs pour la communauté qu'elle a rompu tous liens avec nous.**

Mais déjà, avant cet événement, nous ne pouvions avoir avec elle une relation normale. Elle était devenue méfiante, hautaine, pour ne pas dire méprisante. Les rares fois où nous avons insisté sur les pourquoi de ses comportements qui nous faisaient souffrir et que nous ne comprenions pas, nous avons déclenché une explosion haineuse à notre égard. Mais **si tout était induit de manière perverse, rien n'était dit clairement**. C'était une situation difficile autant que déstabilisante de voir notre enfant se comporter, sans raison objective, comme une étrangère sans aucun amour. Nous n'existions plus pour elle.

Nous avons mis du temps à comprendre car nous faisons confiance à l'Église, qui reconnaît ces communautés. Nous pensions que notre cas était isolé, jusqu'au jour où ce que nous subissions, notre fille et nous, est devenu tellement inhumain que nous avons été contraints de voir et de nommer ce qui se passait là-dedans. Nos amis, qui s'alertaient eux aussi, nous ont non seulement soutenus mais ont éclairé notre jugement. Il s'agissait bien de dérives sectaires.

Ce psycho-spirituel est un poison qui a pénétré toute notre famille à travers les tensions normales de toute vie familiale mais surtout parce qu'une **personne manipulée de la sorte est en souffrance et a besoin d'amener d'autres personnes dans son délire pour pouvoir y vivre et l'alimenter**. Nous sommes devenus le bouc émissaire de toutes les prétendues « blessures » de la famille et à ce titre-là, nos enfants nous ont rejetés. Notre famille est brisée. Nous avons enduré une expérience d'une rare violence psychique qui au-delà de la souffrance, nous a plongés dans la déshumanisation de nos liens familiaux.

Nous nous sommes adressés à l'Église sans être entendus. Il semble que son souci soit de **sauvegarder l'institution au mépris des victimes**. Actuellement, face à des actions médiatiques qui mettent ces communautés au grand jour, un « berger », tout comme l'évêque du lieu, reconnaît des « erreurs », des « fautes » et dit que maintenant, la situation ayant été redressée, tout va bien. Monseigneur ajoute qu'il s'agit de faits anciens. Certes ! Ils remontent à 2001, date à laquelle nous avons alerté l'Église qui depuis laisse courir... Non, en ce qui nous concerne tout ne va pas bien, nous portons dans notre quotidien la brisure de notre famille et ce n'est pas cette réponse-là que nous attendons.

Aujourd'hui, tout comme il y a six ans, nous sommes plusieurs parents à demander à l'Église d'alerter officiellement nos enfants sur les méfaits et nuisances qu'ils ont subis au sein des Béatitudes. L'autorité, qui a imprudemment laissé se développer de pareilles pratiques, est pleinement responsable et doit aujourd'hui en assumer les conséquences en aidant nos enfants à retrouver leurs liens familiaux. Faute de quoi, elle ne sera plus crédible, et, avec elle, l'institution qu'elle est censée servir et représenter.

DE L'ACCOMPAGNEMENT PSYCHO-SPIRITUEL À LA RUPTURE FAMILIALE

par GABRIELLE

Paris, 7 mars 2007

« Du jour au lendemain, sans comprendre, je suis devenue la cause de tous leurs maux. »

Nous étions une famille sans histoire. J'avais le bonheur de garder souvent mes petits-enfants et de retrouver régulièrement deux ménages très complices. Mais, pour des raisons professionnelles, l'un d'eux quitta la région pour s'installer à une centaine de kilomètres. La distance n'était pas énorme, mais elle suffit à changer notre vie.

En effet, quelque temps après ce déménagement, **j'eus la surprise de recevoir un appel téléphonique de mon gendre m'annonçant que sa femme faisait un accompagnement psycho-spirituel avec un médecin de la Communauté des Béatitudes et qu'ils étaient tenus de couper les liens avec leur famille.** Je fus stupéfaite. J'appris alors que le médecin en question faisait partie des fraternités Camille de Lellis et qu'il avait été formé à Château Saint-Luc, dans le Tarn, par le berger de l'époque, pédiatre. Des formations de psychothérapeutes étaient assurées dans l'enceinte de la Communauté...

Des coups de fil assassins suivirent cette annonce brutale. Sur un ton dément, mon gendre me reprochait d'avoir été une mère possessive et fusionnelle, sous-entendant par là que je n'aimais pas ma fille, lui qui ne l'a connue alors qu'elle se trouvait déjà dans sa vingt-quatrième année. Du jour au lendemain, sans comprendre, je suis devenue la cause de tous leurs maux.

Très vite, plus un membre de ma famille et aucun de mes amis n'eut grâce à leurs yeux, même si ma fille et mon gendre n'ont jamais su ou pu me dire ce qu'ils me reprochaient. Quand je les questionnais, ils me répondaient que je n'avais qu'à chercher à savoir...

J'ai compris peu à peu que ma fille, soutenue par son mari, avait subi des « thérapies » sauvages et expérimentales l'enfermant dans des **blessures d'enfance imaginaires**. Ces pseudo-thérapies, comme la psychogénéalogie par exemple, ont fait des ravages épouvantables, formatant les individus après avoir procédé à une déprogrammation de leur personnalité.

Je ne reconnais plus ma fille si douce et délicate ; elle est devenue tout à la fois indifférente, haineuse et agressive. Tout dialogue est devenu impossible. La colère l'envahit aussitôt. Elle ne se maîtrise plus. **Ma famille est brisée**. Les deux sœurs ne communiquent plus. Je vois rarement mes petits-enfants ; au nombre de quatre, ils avaient entre trois et neuf ans quand la famille s'en est allée. Quant au ménage, voilà trois ans que je ne l'ai plus revu.

Ma fille et mon gendre sont tous deux médecins. Ils exercent leur profession avec compétence et sérieux. **De l'extérieur, personne ne peut se douter de ce qui se passe** ; ils font bonne figure. Le grand désordre de leur vie personnelle n'est pas soupçonnable. La perversité les a envahis, et ils ont deux faces tout à l'opposé l'une de l'autre, qu'ils révèlent en fonction des circonstances.

Mes enfants étaient très croyants, mais ils n'ont jamais vécu à l'intérieur d'une Communauté. Ils ont fait une session à Lisieux. Ils sont allés à Medjugorje et ont fréquenté ponctuellement d'autres lieux que j'ignore. Mais ma fille a été suivie régulièrement par ce médecin qui la recevait chez lui alors qu'il habitait la même ville. Celui-ci a déménagé ensuite pour les Landes mais je sais qu'il revient encore très souvent dans sa région d'origine pour faire des sessions réservées aux médecins.

Mes enfants ont fait confiance à un homme redoutable qui bénéficia de la caution de l'Église. Voilà plus de cinq ans qu'avec de nombreux parents vivant des situations analogues, nous avons demandé à diverses hautes autorités de l'institution, très au courant de ces catastrophes familiales, de réparer. De réparer en prévenant nos enfants des tromperies, perfidies et mensonges dont ils ont été les victimes, et dont nous subissons au quotidien, depuis de trop longues années, les dommages. Ces « thérapies » ne sont que des manipulations mentales gravissimes; elles portent atteinte à la dignité et à la liberté des personnes. Elles n'ont rien à voir avec la foi catholique.

Les responsables se taisent avec une lâcheté qui nous révolte. **Je ne souhaite à personne de vivre une telle souffrance**. C'est un tremblement de terre quand cela arrive dans une famille. Nous éprouvons un sentiment d'abandon de la part de nos enfants qui nous renient et de l'Église qui n'exerce pas son pouvoir de médiatrice alors

qu'elle sait tout. L'Amour, la Vérité et la Justice habitent-ils encore ceux qui nous prêchent de bonnes paroles ?

Depuis que la presse commence à faire état de dérives possibles aux Béatitudes, j'observe que les « gourous » se désolidarisent et reforment des petites structures indépendantes, en nommant leurs formations autrement. Il faut dire qu'ils ne savent faire que cela. Quand en sortirons-nous ? **Je ne savais pas que la malhonnêteté était si dure à combattre, et je suis meurtrie de voir que les évêques qui en ont connaissance s'en lavent les mains ou, délaissant les victimes, se préoccupent surtout de sauver les apparences.**

LES BÉATITUDES : DÉRIVES D'UNE COMMUNAUTÉ ET DES MÉDECINS DE L'ÂME

par Chloé ANDRIES

« L'individu est invité à retourner dans son passé, jusqu'à sa vie intra-utérine, s'il le faut pour y trouver la blessure originelle »

« La référence au diable est omniprésente »

« En 2003, la Ddass constate de graves dysfonctionnements »

« Les Béatitudes ont aidé des personnes en souffrance »

DEPUIS 1973, LA COMMUNAUTÉ DES BÉATITUDES ACCUEILLE LES PERSONNES EN PRENANT EN COMPTE LA DIMENSION PSYCHIQUE DE LA VIE SPIRITUELLE. MAIS DE NOMBREUX TÉMOIGNAGES FONT AUJOURD'HUI ÉTAT D'ABUS DE POUVOIR. LA VIE A MENÉ L'ENQUÊTE.

Ils y ont cru. Myriam et Pascal Michelena rêvaient de pouvoir accompagner ceux qui souffrent. Dans leur corps et dans leur âme. Elle était infirmière en psychiatrie. Lui, sensible à la psychologie. Deux catholiques convaincus. Il a suffi d'une cassette, tombée entre leurs mains un peu par hasard, en 1998, pour se lancer. Un certain Bernard Dubois, pédiatre, père de quatre enfants et membre de la communauté catholique charismatique des Béatitudes, y parlait de « *la gestion des émotions* ». C'était limpide. « *Enfin, nous trouvions une explication simple aux problèmes psychologiques de chaque homme : tout était relié au spirituel. Il nous suffisait de connaître le schéma d'explication décrit pour ensuite aider les autres par la prière* », se souvient Myriam. A l'époque, Bernard Dubois est berger (responsable) de Château Saint-Luc, maison des Béatitudes installée à Cuq (Tarn). Des médecins, des psychologues, mais aussi de simples membres de la communauté y accueillent les âmes pour des sessions de guérison intérieure et des formations à l'accompagnement spirituel. Convaincus par l'enseignement, la beauté de la liturgie charismatique et la vie fraternelle d'un groupe qui tente de vivre comme les premiers chrétiens, les Michelena décident de suivre un séminaire de formation. Puis entrent dans la communauté. Trois ans plus tard, le couple quitte les Béatitudes. Et porte plainte, en 2005, pour abus de faiblesse. Une information judiciaire est en cours au tribunal de Castres. Aujourd'hui, Myriam et Pascal dénoncent une théorie psycho-spirituelle dangereuse. Ils expliquent : « *Nous avons été manipulés, infantilisés, au point de finir complètement déstructurés.* » Une accusation qui semble loin de l'anecdote localisée. Depuis la fin des années 1990, plus de 40 témoignages de familles ou d'anciens membres de la communauté inquiètent Jacqueline Descamps, en charge du dossier des Béatitudes pour l'Union de défense des familles et de l'individu (Unadfi), et Jacques Héliot, président de l'Association vie religieuse et familles (Avref). Ils dénoncent « *des abus de pouvoir et des ruptures familiales* ». la secrétaire générale de la Miviludes (Mission interministérielle de vigilance et de lutte contre les dérives sectaires), Catherine Katz, va jusqu'à parler « *d'emprise mentale et de ruptures familiales* ». Que penser de la légitimité de telles accusations à l'encontre d'une communauté dynamique, reconnue par l'Eglise diocésaine depuis 1979, investie dans de nombreuses charges pastorales et forte de 1 450 membres répartis aux quatre coins du globe ?

A l'origine de l'aventure des Béatitudes en 1973 : frère Ephraïm, le fondateur. En pleine période d'effervescence du Renouveau Charismatique, cet ancien protestant devenu diacre a créé une communauté rassemblant des laïcs, des prêtres et des familles dans une vie contemplative et apostolique. Le groupe s'est rapidement imposé dans le paysage catholique, car il répondait à des attentes pastorales fortes : grâce à un accueil chaleureux en communauté, l'histoire des personnes, en particulier celles en détresse, était prise dans sa globalité (psychisme, corps) et portée dans la prière. Pour ce faire, Ephraïm a développé une théorie alliant psychologie, spiritualité et anthropologie chrétienne. Une excellente intuition, également développée plus récemment par d'autres chercheurs chrétiens, comme l'écrivain Simone Pacot ou le bénédictin Anselm Grün. Mais, alors que ces derniers ont toujours insisté sur la séparation du

psychologique et du spirituel, Ephraïm, lui, a poussé l'expérience jusqu'à se présenter comme «*thérapeute* » dans ses divers écrits. Il y évoquait son «*expérience clinique* » et affirmait s'être inspiré «*des exercices spirituels de saint Ignace de Loyola (...) pour inventer un outil thérapeutique* ».

« L'individu est invité à retourner dans son passé, jusqu'à sa vie intra-utérine, s'il le faut pour y trouver la blessure originelle »

Autre théorie du mouvement, le pédiatre Bernard Dubois a développé une doctrine du même type, résumée dans son livre *Guérir en famille*, paru en 2001 : né du péché, l'homme a été élevé par des parents qui l'ont «*involontairement mal aimé* ». Une blessure a donc rompu le schéma familial idéal de l'homme, celui de la Sainte Trinité, qu'il lui faut absolument retrouver. L'individu est ainsi invité à retourner dans son passé, jusqu'à sa vie intra-utérine s'il le faut, pour y trouver la blessure originelle, avant d'entamer une guérison dans la Sainte Famille. «*Dans ce schéma, l'homme devient passif et attend tout d'une intervention divine, en se projetant dans ce modèle familial asexué et illusoire, et va parfois jusqu'à rejeter sa propre famille* », explique un théologien qui tient à garder l'anonymat. Pour lui, «*ce type de théorie, par la confusion qu'elle engendre, peut entraîner de graves conséquences dans l'utilisation de la foi et la prise de pouvoir sur l'individu* ».

Ce terme de «*confusion* » revient comme un leitmotiv dans une dizaine de témoignages que nous avons recueillis auprès d'anciens membres des Béatitudes ou de familles de membres, voire d'anciens participants aux retraites, pour évoquer l'articulation entre spiritualité et psychologie.

C'est ce que révèle le cas de François. Ce catholique pratiquant, passionné depuis les années 1990 par la psychologie, a découvert les Béatitudes en 2003. Séduit par leur doctrine psycho-spirituelle, il enchaîne les retraites entre 2003 et 2005 dans plusieurs de leurs maisons. «*En arrivant, j'étais subjugué par la chaleur de l'accueil, la disponibilité des membres de la communauté* ». Mais le retraitant se pose rapidement des questions sur la place de la manipulation dans ce vécu de la foi. «*Nous faisons des exercices respiratoires que je me souvenais avoir déjà effectués dans des stages destinés à atteindre un état modifié de conscience. Sauf que là les effets obtenus étaient censés venir de l'Esprit Saint. Ensuite nous nous retrouvions dans des salles surchauffées, à parler en langues (ndlr : expression spontanée dans un langage incompréhensible, imputé à l'Esprit Saint). L'émotion devenait tellement forte que certaines personnes perdaient connaissance... On appelait ça le repos dans l'Esprit. Dieu était utilisé comme une puissance magique capable de résoudre tous les problèmes. Nous étions alors invités à nous en remettre totalement à la Providence, sans aucun besoin d'exercer notre jugement. C'était de la manipulation.* » Pourtant François persiste. Il participe même à une «*semaine Saint Joseph* », sept jours durant lesquels il vit au rythme de la communauté, tout en effectuant des travaux manuels dans les bâtiments des Béatitudes. «*J'étais impressionné par leur équipement informatique et leur parc immobilier. Ce qui n'empêchait pas les responsables de nous appeler constamment au don. Ceux qui étaient repérés pour avoir de l'argent bénéficiaient d'attentions particulières* ». Un jour, François décide de couper les ponts après qu'un membre des Béatitudes lui a révélé l'identité de son meilleur ami : Satan... «*Tout ce qui venait de l'extérieur était, selon eux, perverti par des puissances démoniaques* », explique l'ancien retraitant.

La référence au diable se révèle omniprésente au sein des Béatitudes. Bernard Dubois affirmait en 2001, dans un DVD consacré à l'exorcisme, qu'il trouvait «*volontiers trois ou quatre cas d'obsession et plusieurs cas d'oppression* » à chaque session d'accompagnement qu'il animait, ces deux termes désignant, selon les textes ecclésiastiques, les degrés inférieurs à la véritable possession démoniaque.

« La référence au diable est omniprésente »

Certes, combattre l'action du diable fait partie de la mission de l'Eglise. Mais si l'exorcisme, pratiqué exclusivement par des prêtres, est très encadré, la pratique des «*prières de délivrance* » (censées chasser le diable) ne l'est guère. Les Béatitudes ont donc pu développer librement cette activité. Pour Yves Brault, psychothérapeute qui a étudié la question du psycho-spirituel aux Béatitudes au sein d'une unité de recherche menée par l'Institut de science et théologie des religions (ISTR) de Toulouse, en 2005, «*l'utilisation que Bernard Dubois fait du diable dans ses écrits relève de la manipulation, consciente ou non. Dans l'un de ses textes, l'Infestation maligne, il tente de faire le tri entre les cas psychiatriques et les cas d'infestation maligne. Avec, pour unique critère, celui de sa propre subjectivité. On est clairement dans la prise de pouvoir sur l'autre.* » Une analyse que conteste Bernard Dubois, qui nous a affirmé se baser sur «*des critères d'Eglise* » et travailler en équipe pour discerner en ce domaine.

C'est cette instrumentalisation du combat contre le diable que dénonce Joëlle, dont la fille a vécu à la communauté des Béatitudes de Château Saint-Luc, alors que Bernard Dubois y était le berger. «*Progressivement, nous avons vu*

notre fille couper tous les liens avec ses proches, affirme Joëlle. Quand nous lui téléphonions, elle n'était jamais libre, et nos messages restaient parfois sans réponse. Lors de nos visites, nous attendions des fois longtemps avant que quelqu'un nous accueille. Et son discours à notre égard, jadis chaleureux, est devenu de plus en plus méprisant, voire incohérent. » Dans l'une de leurs dernières conversations téléphoniques, la jeune fille aurait reproché à sa mère de « *ne pas avoir prononcé des prières de délivrance après une fausse couche* » survenue plusieurs années avant sa naissance. Ainsi la jeune fille a expliqué à sa mère qu'elle l'avait « *conçue dans un cercueil* ».

Ces ruptures familiales sont aussi dénoncées par les Michelena, qui affirment s'être coupés de leur famille pendant leur vie communautaire à Château Saint-Luc. « *L'extérieur était diabolisé et nous étions complètement infantilisés, ce qui nous empêchait toute lucidité* », explique le couple. Pour eux, ce recours au diable, doublé de la nécessité de s'abandonner à la providence de Dieu, afin de guérir, les aurait menés à accepter de soumettre leurs moindres faits et gestes au berger, annulant ainsi tout pouvoir de décision individuel. Dans le texte qui règle la vie quotidienne de la communauté (le coutumier), on trouve ainsi des exemples de manquement aux règles d'obéissance, comme « *user d'un objet particulier sans permission (...) : des ciseaux, des outils, des ustensiles de cuisine...* » Un abandon qui aurait également poussé les Michelena à travailler sans rémunération, tout en reversant à la communauté une dîme sur leurs allocations familiales et sur les dons reçus de l'extérieur, soit 50 à 100 € mensuels. Tout cela conformément aux statuts de l'époque, qui indiquent que chaque membre de la communauté « *choisit de ne plus rien avoir en propriété personnelle* », en versant, par exemple, « *ses revenus et les dons qu'il reçoit* ».

« En 2003, la Ddass constate de graves dysfonctionnements »

Cette dépendance aveugle les aurait aussi menés à subir les conséquences de décisions, parfois aberrantes, des bergers en place. Comme celle de Bernard Dubois d'accueillir au sein de la communauté entre septembre 2000 et avril 2003, un prêtre condamné pour pédophilie sans le dire aux Michelena. A l'époque, le couple y élève pourtant ses deux enfants, sans jamais être averti de la condamnation de ce prêtre en première instance, en juillet 2002, puis en appel par le tribunal de Rouen en décembre de la même année, pour agression sexuelle sur mineur de moins de 15 ans. L'ayant finalement appris, les Michelena saisissent le Conseil départemental de l'ordre des médecins, qui somme Bernard Dubois de s'expliquer. Le pédiatre aurait justifié son silence en répondant que les enfants du couple Michelena étaient âgées de moins de trois ans à l'époque, alors que le prêtre en question avait été condamné pour des agressions sur adolescents... Joint par notre rédaction au téléphone, Bernard Dubois a maintenu cette explication.

Dès 2003, un rapport de la Ddass, effectué après une visite à Château Saint-Luc, révélait de graves dysfonctionnements au sein des formations et des stages proposés au public dans cette maison. A l'époque, les deux médecins chargés de l'inspection des lieux observent que la structure propose « *un accueil des personnes en difficulté psychique qui se veut non seulement spirituel mais aussi thérapeutique* ». Ils ajoutent que « *ces activités ne bénéficient d'aucune autorisation, ni agrément* ». Concernant le contenu des formations, « *elles s'appuient sur (...) une vision mystique et des bases thérapeutiques non validées par la science* ». Les experts avertissent ainsi les membres engagés dans ces activités sans diplôme de médecine qu'ils se « *trouvent en pratique illégale de la médecine* ». Quant aux médecins, « *ils sont en infraction au code de déontologie* ». Compte tenu de ces éléments, la communauté est priée « *de supprimer toute allusion à des actions thérapeutiques et de séparer l'exercice médical individuel de la vie communautaire* ».

Ces mises en garde semblent avoir, au moins partiellement, été prises en compte. Effectivement, les termes médicaux comme « *centre d'accueil thérapeutique* » ont disparu des brochures d'information. Cependant, il reste difficile de connaître la réalité de la situation actuelle. Bernard Dubois, lui, nie quelques-unes de ses anciennes activités. Il remplit désormais les salles diocésaines du Puy-en-Velay (Haute-Loire) pour ses sessions « *agapè* », retraites censées aider à guérir par l'Amour de Dieu, mais nous a affirmé n'avoir jamais fait d'« *agapéthérapie* », ces sessions de guérison intérieures nées au Canada qui mêlent allègrement thérapie et spiritualité. Pourtant, d'anciennes publications émanant de Château Saint-Luc prouvent le contraire.

« Les Béatitudes ont aidé des personnes en souffrance »

Face aux problèmes de cette communauté reconnue par l'Eglise, les évêques commencent à réagir. En janvier 2007, lors d'une conférence de presse, Pierre-Marie Carré, archevêque d'Albi, pointait des « *erreurs (ndlr : à Château Saint Luc), parfois graves, liées au discernement des personnes, à la confusion des domaines et à des choix trop rapides* ». Dans le diocèse de Dax, Monseigneur Philippe Breton a mené une enquête sur les activités d'Ephraïm et d'un médecin membre des fraternités Camille de Lellis, composées de médecins et d'accompagnateurs psychospirituels. Ces fraternités sont le prolongement de l'apostolat de Château Saint-Luc à travers la France. Dans une lettre de 2003 adressée à une famille qui affirme avoir été brisée par les thérapies de ce médecin, l'évêque qualifie

les activités de cet homme et d'Ephraïm de « certainement 'curieuses' » et d' « inspiration pas très catholique », mais déplore n'avoir, « d'un point de vue canonique, aucun pouvoir de juridiction (...) tant qu'elles ne seront pas reconnues officiellement dangereuses ». Mgr Breton va plus loin, dans une correspondance de 2004, en affirmant qu'il « dissuade fermement tous ceux qui seraient tentés de suivre leurs sessions psycho-spirituelles ». Avant d'ajouter qu'il a dû « mettre bon ordre dans certains monastères du diocèse où la doctrine des Béatitudes, apparemment, recueillait de trop nombreux suffrages ». Une affirmation qui vient corroborer plusieurs témoignages de familles estimant que ces doctrines psycho-spirituelles ont été enseignées par les Béatitudes dans d'autres communautés, provoquant le même type de dérives.

Mais la marge de manœuvres des évêques s'est considérablement réduite depuis l'érection de la communauté en association de fidèles de droit pontifical (c'est-à-dire qui dépend directement du pape) en 2002, pour une période d'essai de 5 ans, qui arrive à échéance en 2008. Selon des sources proches de l'affaire, une enquête canonique a été réclamée aux instances romaines. Mais le cardinal Rylko, président du Conseil pontifical pour les laïcs, en charge du dossier, refuse pour l'instant d'engager une procédure, qu'il juge peut-être disproportionnée.

Au terme de cette première enquête, il demeure incontestable que les Béatitudes ont aussi aidé de nombreuses personnes en souffrance, comme en témoigne une théologienne qui souhaite garder l'anonymat : « Récemment, j'ai traversé une période extrêmement dure. La session que j'ai suivie à Château Saint-Luc avec Bernard Dubois m'a aidée à remonter la pente. C'est un homme formidable ». Patrick Balland, prêtre catholique, a côtoyé Ephraïm et vécu dans une maison de la communauté pendant deux ans. Pour lui les Béatitudes n'ont rien à voir avec un mouvement sectaire. « Cette communauté m'a appris ce que signifiait l'accueil des pauvres. Dans plusieurs maisons ils développent un accompagnement avec des médecins pour les SDF, les femmes en difficulté, les soins palliatifs. J'y ai rencontré des gens que cet accueil avait sauvés. Bien sûr, on entend des critiques sur Ephraïm et sur les Béatitudes, mais il ne faut pas oublier que presque toutes les communautés nouvelles connaissent une crise au bout de trente ans. Car elles ont expérimenté des intuitions, qui doivent parfois être corrigées à la marge. A ce titre, les Béatitudes ont toujours accepté les remises en cause, elles ont, par exemple, changé le statut des familles présentes dans leur communauté. »

Reste qu'actuellement la communauté semble en crise. Contactés par notre rédaction, l'assistant général de la communauté, Etienne Richer, et son modérateur général, François-Xavier Wallays, refusent de nous parler. Selon nos informations, les Béatitudes sont en pleine restructuration à la suite du départ de certains de ses membres. Il semble aussi qu'elles cherchent à clarifier le rapport entre psychologie et spiritualité dans leurs pratiques, comme en témoigne le dernier livre d'Ephraïm (*Psychologie et Progrès spirituel*), qui insiste sur la séparation des domaines. Aujourd'hui, le fondateur semble plutôt s'investir dans d'autres causes. Pour sa nouvelle association, Anawa, il appelle ses généreux donateurs à soutenir la création d'un foyer pour enfants des rues... au Sénégal.

* *En page de couverture du magazine La Vie (n° 3212, 22 mars 2007) le titre est « Les Béatitudes, dérives d'une communauté », dans le sommaire « Béatitudes – Enquête sur les dérives d'une communauté », à la page 60, où commence l'article proprement dit, « La dérive des médecins de l'âme ». Certains prénoms ont été modifiés.*

A lire également dans le site de Prevensectes (« Pour ne pas se laisser piéger par les sectes ») : « Une secte au sein de l'Église catholique - Sulfureuses Béatitudes », enquête de Marie Lemonnier publiée dans le Nouvel Observateur le 29 mars 2007 : <http://www.prevensectes.com/rev0703.htm#29a>

LA JUSTICE S'INTÉRESSE AUX DÉRIVES DE LA COMMUNAUTÉ DES BÉATITUDES

par Stéphanie LE BARS

La communauté des Béatitudes, une association née en 1973 dans la mouvance du Renouveau charismatique catholique, n'en finit pas d'embarrasser la hiérarchie catholique et intéresse désormais la justice. Rappelée à l'ordre par le Vatican, la communauté, qui compte quelque 1 500 "frères et sœurs" répartis en "maisons" dirigées par un "berger", joue sa survie, alors que s'accumulent les mises en cause pour ses dérives sectaires.

L'un de ses anciens responsables religieux a été mis en examen en février pour agressions sexuelles sur mineurs ; en mai, les membres, religieux et laïcs, de l'abbaye de Bonnecombe (Aveyron) qui l'ont dénoncé, ont été suspendus de leurs droits communautaires par le modérateur général des Béatitudes. Mais la publicité donnée à ces agissements, connus dans la communauté depuis plusieurs années, met au jour d'autres affaires de pédophilie.

Un jeune homme, qui accuse des membres de la communauté de diverses dérives, notamment à caractère sexuel, a été récemment entendu par des enquêteurs de l'office central pour la répression des violences aux personnes. Cette audition pourrait relancer les enquêtes sur une dizaine de suicides de personnes proches des Béatitudes survenus ces dernières années. D'autres anciens adeptes, qui dénoncent des manipulations mentales, doivent aussi être entendus par la police.

C'est dans ce contexte que les responsables de la communauté ont été convoqués le 5 juin au Vatican, où le Conseil pontifical pour les laïcs a pris acte de la "crise" que traverse la communauté, et appelé ses responsables à davantage de "discernement" et de "clarté".

Régulièrement critiquée pour son organisation ambiguë, regroupant dans les mêmes "maisons" des laïcs - célibataires et couples avec enfant - et des religieux, la communauté n'a visiblement pas tenu compte des directives vaticanes émises ces derniers mois ; et l'Eglise n'a pas su les imposer. Début juin, le Conseil pontifical a donc rappelé que le mode de vie des "premiers chrétiens", modèle revendiqué par les Béatitudes, ne prévoyait pas à proprement parler de "vie commune" et qu'il fallait garantir à chacun "une véritable autonomie et intimité, sans subir des envahissements inadéquats". Sur ce point, le Vatican mettait en garde en 2007 contre "les situations ambiguës et contraires à la morale chrétienne" et s'était offusqué que l'on parle au sein des Béatitudes "d'enfants communautaires". Quant aux laïcs, ils doivent "effectuer un travail (rémunéré) et renoncer à utiliser l'habit monacal". A l'avenir, les religieux devront donc vivre séparés des laïcs.

Réputée pour sa propension à mélanger accompagnement spirituel et suivi psychologique, la communauté doit aussi, selon le Vatican, éviter "toute dérive dans la pratique confuse de thérapies psycho-spirituelles", s'abstenir "des soi-disant charismes extraordinaires" - imposition des mains, hypnose - et renoncer aux systèmes de formation "très douteux et parfois presque ésotériques". Toutes pratiques qui ont favorisé dès l'origine l'emprise psychologique des responsables sur certains membres.

Logique d'enfermement

"C'est une communauté qui a grandi vite. Il ne faut pas s'étonner qu'il y ait des tâtonnements", note Mgr Joseph Boishu, membre de la commission chargée des mouvements charismatiques à la Conférence des évêques de France, qui évoque l'action positive des Béatitudes "au service des pauvres et de l'évangélisation".

Pour les membres de la communauté mis sur la touche après la dénonciation du religieux pédophile, la gestion de la crise aux Béatitudes est symptomatique d'un malaise dans l'Eglise. "C'est nous que l'on traite en criminels, car tout le monde a peur d'un scandale de pédophilie comme aux Etats-Unis", juge Muriel, une des laïcs qui a porté l'affaire devant la justice. A demi-mots, l'épiscopat français, apparemment impuissant, constate surtout la logique d'enfermement des responsables de la communauté. Sollicités, ces derniers n'ont pas souhaité s'exprimer.

La fin d'une communauté comme les Béatitudes signerait l'échec de l'Eglise dans sa tentative de renouveler les formes d'engagement apparues dans les années 1970 et encouragées par le Vatican. "L'Eglise ne peut pas se payer le luxe de voir mourir une communauté nouvelle à l'heure où disparaissent les communautés anciennes", estime un connaisseur du monde catholique. Lors de leur prochaine assemblée générale en novembre, les Béatitudes devront évoluer ; ou disparaître.

** Article intégral publié paru dans l'édition du journal Le Monde datée du 09 juillet 2008.*

BÉATITUDES : LE CENTRE CONTRE LES MANIPULATIONS MENTALES INTERPELLE L'ÉPISCOPAT FRANÇAIS AU SUJET DES VICTIMES DE LA COMMUNAUTÉ

**Lettre ouverte à Monseigneur Antoine HÉROUARD,
Secrétaire général de la Conférence des évêques de France**

PARIS, le 22 novembre 2011

Monseigneur,
Monsieur le Cardinal André VINGT TROIS, Archevêque de Paris et Président de la Conférence des évêques de France, vous a demandé de répondre à mon courrier concernant les inquiétudes du CCMM à l'égard des dérives du psycho-spirituel et des pratiques sectaires de la Communauté des Béatitudes en particulier. Votre réponse n'apaise

en aucune manière l'ampleur de nos préoccupations.

Je rappelle que je lui demandais dans ma lettre un rendez-vous. Je maintiens cette sollicitation. Je souhaite lui exposer l'ampleur des problèmes suscités par les dérives de la Communauté des Béatitudes, l'entretenir des modalités et moyens qu'il envisage de mettre en œuvre pour la reconstruction des victimes. La plupart d'entre elles éprouvent des sentiments de honte, de culpabilité, de souffrance enfouie (c'est le sentiment ressenti par toutes les victimes de dérive sectaire). Après leur retour dans la vie réelle elles doivent se refaire une vie. La demande récente, de pardon, n'exclut pas le besoin de justice et de réparation nécessaire à la reconstruction et à la réinsertion sociale de tant d'individus blessés voire détruits. Rien n'a été fait à ce jour de la part des autorités ecclésiales.

Car il ne suffit pas d'exclure les anciens dirigeants de la Communauté qui se trouvent impliqués dans tous les dossiers que le CCMM a en charge. L'Église doit aujourd'hui admettre publiquement le déni dont elle a fait preuve depuis de nombreuses années.

Je tiens à souligner que contrairement aux autorités ecclésiales, l'avenir des Béatitudes ne nous concerne pas. Ce qui nous importe ce sont les victimes, toutes les victimes! Les prises de position publiques de certains responsables ecclésiastiques depuis quelques semaines attachent beaucoup plus d'importance au renouveau de l'image de marque d'une communauté fortement décriée qu'au sort des victimes. Il appartient à l'Église d'ouvrir une procédure d'enquête interne pour faire la clarté sur les agissements des membres de la Communauté qui continuent à se présenter comme exerçant un ministère d'Église.

Par ailleurs de nombreuses contre-vérités ont été assénées depuis quelques jours. Il convient de rétablir la réalité des faits. Il a été dit: «les anciens communautaires qui résident toujours à l'abbaye de Bonnecombe ont quitté la Communauté, ce n'est aucunement en rétorsion, de la part de celle-ci, pour leur dénonciation du scandale de Pierre-Etienne Albert, mais en conséquence de leur refus persistant d'obtempérer à la décision prise par la Communauté, pour des raisons financières et pastorales, de fermer cette maison. Muriel Gauthier, quant à elle, n'a jamais appartenu canoniquement à la Communauté: sans dépasser le stade de postulante, elle n'y a prononcé aucun engagement, même temporaire». Or, les courriers du Modérateur Général prouvent que le motif de la fermeture de BONNECOMBE est lié à la médiatisation des aveux de Pierre-Etienne Albert (Décisionnaire du Conseil général concernant la fraternité de BONNECOMBE du 9 mai 2008) et que leur exclusion de la Communauté est liée au même motif (lettre du 9 avril 2009 du Modérateur général). Alors, pourquoi affirme-t-on le contraire dans une déclaration AFP en désavouant les intéressés?

Les membres de BONNECOMBE ont interpellé l'auteur de cette communication le jour même de sa publication à l'AFP. Pourquoi ne revient-il pas sur ses erreurs? L'absence de démenti consiste désormais à maintenir des propos mensongers, calomnieux et diffamatoires. Faut-il en conclure que l'on cherche encore à les sanctionner pour leur mise en lumière de ces mêmes erreurs? Il a été fait état de l'arrêt du cursus communautaire de Murielle Gauthier, non sans jeter un certain discrédit sur sa personne. Pourquoi ne se demande-t-on pas plutôt pourquoi le Modérateur Général de l'époque lui demande de quitter la Communauté sur-le-champ deux mois après avoir eu connaissance du soupçon que cette dernière portait à l'égard de la pédophilie du frère Pierre-Étienne.

Il a été dit dans le journal *La Croix* (paru le 17 novembre dernier) qu'« il n'y a pas de dysfonctionnements complices et voulus de la part des évêques accompagnateurs et, s'ils ont failli, c'est par manque d'information ». La plupart des courriers adressés aux autorités ecclésiales depuis plus de dix ans sont restés sans réponse: lettres de familles de victimes, témoignages de victimes, correspondances des exclus de BONNECOMBE, demandes d'attestation de travail pour obtention des droits à la retraite... sollicitations de rendez-vous de la secrétaire générale du Collectif des victimes du psycho-spirituel, courriers du CCMM ...

Comment pouvez-vous vous étonner que nous apprécions tous aujourd'hui, le relais des médias pour faire éclater la vérité?

Je vous prie de croire, Monseigneur, en l'assurance de mes sentiments les plus respectueux.

Annie GUIBERT

Présidente du CCMM

Centre Contre les Manipulations Mentales: <http://www.ccm.asso.fr/>

LES BÉATITUDES EN REDRESSEMENT SPIRITUEL

par Stéphanie LE BARS

D'abord il y eut des rumeurs, puis des soupçons. La vérité sur la vie sexuelle débridée du fondateur des Béatitudes, Gérard Croissant, dit Ephraïm, finit par sourdre. On découvrit aussi des pratiques de «guérisons psycho-spirituelles», assez proches de la manipulation mentale. A mots couverts, la communauté bruissa des dérapages liés à la promiscuité entre les religieux et les familles.

En 2008 enfin, l'année où "Éphraïm" fut contraint de quitter ses ouailles, le frère Pierre-Etienne Albert, chantre respecté des Béatitudes durant des décennies, passa aux aveux. Livré à la justice par des membres de la communauté -immédiatement ostracisés- il a reconnu 57 agressions sexuelles sur mineurs entre 1975 et 2000. Pour ces faits, l'ancien religieux, 60 ans, comparaît mercredi 30 novembre et jeudi 1^{er} décembre devant le tribunal correctionnel de Rodez.

Ce procès sera celui d'un homme et de ses perversions. Mais il devrait aussi souligner l'aveuglement d'une communauté créée en 1973, dans l'euphorie post-soixante-huitarde du "*renouveau charismatique*", vanté alors par l'Église. Et questionner l'institution catholique qui n'a pas su mettre un terme aux débordements d'une aventure lancée par une poignée de croyants "*touchés, disaient-ils, par la grâce*". Sans garde-fous ni formation.

Marie L., entrée dans la communauté voilà vingt-sept ans, s'affaire dans la cuisine collective de l'ancien couvent Sainte-Catherine-de-Sienne, à Blagnac (Haute-Garonne), un ensemble de pierres rosées construit au XIX^e siècle, à quelques kilomètres de Toulouse. Sous le regard du pape Benoît XVI, dont le portrait orne les murs, cette mère de famille de 54 ans affirme «*n'avoir rien su*» des turpitudes commises. "*Appelée par le Seigneur à vivre une vie chrétienne, elle est chargée de nourrir la quarantaine de membres de la communauté des Béatitudes qui vivent dans la "maison"*". Cette propriété des dominicains héberge aussi la direction de la communauté, la plus importante des dix-sept encore aux mains des Béatitudes en France.

Cette ancienne infirmière, son mari, rencontré dans la communauté, et leur dernière fille partagent avec les six prêtres, les treize frères, les huit sœurs et la quinzaine de laïcs du lieu, les déjeuners, les repas du week-end et au moins trois heures de prières quotidiennes. C'est aussi avec eux qu'elle fait front aux révélations qui éclaboussent la communauté. Le choc est d'autant plus rude que cette "*association de fidèles*" fut, jusqu'en 2007, adoubée et confortée par le Vatican.

En France, les membres des "*maisons*" gérées par des "*bergers*", religieux ou laïcs, ont tous croisé Pierre-Etienne Albert, qui, en sa qualité de chantre, passait de lieu en lieu. Marie L., mère de trois enfants, regardait "avec jalousie" les familles dont les enfants prenaient des cours de chant avec cet homme "*très doué*" pour la musique. Aujourd'hui, elle condamne "*les péchés mais pas les hommes*". "*Quand on donne sa vie à Dieu, on est dans une relation de confiance envers les autres*", confie sœur Marie de la Visitation, membre depuis vingt ans d'une communauté qui lui a fait "*goûter le ciel*". "*Et si on a pu entendre des choses, on a parié sur le fait qu'il s'agissait d'une chute passagère.*"

Les premières dénonciations des agissements du religieux auprès de responsables de la communauté remontent à 1998. "*Dieu se sert aussi des pécheurs*", commente la religieuse, voilée et vêtue d'une aube blanche couverte d'une chasuble marron. Une conviction, ou une manière de relativiser les faits, qui n'empêche pas cette ancienne journaliste belge de s'interroger: "*Je ne sais pas pourquoi l'Eglise n'a pas réagi.*"

Frère Henry Donneaud, le dominicain chargé par le Vatican en 2010 de remettre de l'ordre aux Béatitudes, avance des hypothèses. En dépit d'une politesse tout ecclésiale, il remet en question l'attitude de la hiérarchie catholique: "*Je m'étonne que les Béatitudes n'aient pas eu un accompagnement plus fort des évêques.*" Sur ce point comme sur l'ensemble du dossier, l'épiscopat français, réticent à s'exprimer, renvoie sur... frère Donneaud.

Disert et précis, le religieux, qui reçoit dans une petite pièce de l'imposant couvent des dominicains, à Toulouse, poursuit: "*Le fait est que l'Eglise n'est pas toujours réactive, pas toujours armée et, en l'occurrence, elle n'a peut-être pas voulu casser une dynamique.*" Face à la crise des vocations qui, dès les années 1970, menaçait de durer, il était tentant de laisser s'épanouir "*l'idéal monastique*", "*la ferveur*", "*les vocations*" des Béatitudes.

D'emblée, des clivages sont pourtant apparus entre les évêques qui se méfiaient de ces communautés nouvelles et ceux qui y croyaient. "*Ces derniers les ont peut-être protégées au risque de ne pas prendre la mesure des problèmes*", avance le frère Donneaud. Quant aux agressions sexuelles, "*infiniment regrettables*", elles doivent être

replacées "dans le contexte général d'impréparation, voire d'aveuglement des esprits et de la société, face au drame de la pédophilie avant l'affaire d'Outreau", précise le religieux.

Concernée au premier chef par cet "aveuglement", Solweig Ely, victime des attouchements de Pierre-Etienne Albert lorsqu'elle avait 10 ans, en 1990, conserve, elle, un souvenir précis de l'homme et de ses gestes. Dans un livre, *Le Silence et la Honte* (Michel Lafon, 261 p., 17,95 euros), elle détaille aussi le climat "d'enfermement et de culpabilité" de la "maison" où elle a vécu durant un an avec sa famille.

"On vivait dans l'idée que le monde extérieur était dangereux et que la communauté nous protégeait, explique la jeune femme qui témoignera au procès. Pierre-Etienne disait "le Seigneur est amour" ; un câlin, un baiser, c'était normal et si je n'aimais pas cela, c'est que j'étais une mauvaise chrétienne." Une croyance adoptée par ses parents, qui l'ont emmenée chez un exorciste.

Certains, qui aujourd'hui veulent croire à la survie de la communauté, passée en quelques années de 1 500 à 640 membres à travers le monde, reconnaissent des erreurs de jugement. "On était immatures, on vivait les uns sur les autres ; il y a eu clairement un manque de prudence", estime sœur Thérèse, entrée aux Béatitudes en 1983, avant de partir en mission à l'étranger.

"Notre fonctionnement était voué à l'échec", souligne-t-elle dans une allusion à l'emprise du "berger", responsable à la fois de l'organisation de la vie matérielle des fidèles et de leur accompagnement spirituel. "Il y avait une infantilisation dans les rapports humains et dans le rapport avec Dieu, témoigne Solweig Ely. Mes parents demandaient l'autorisation au berger pour nous amener chez le médecin !"

Marie L. a traversé toutes ces années avec l'impression que le "bon sens" finissait par l'emporter. "Au début, les familles vivaient au milieu des autres dans un bout de couloir, puis on a eu notre lieu de vie à l'écart ; et, quand mon mari a voulu retravailler pour que l'on ait des revenus autonomes, cela s'est fait naturellement", assure-t-elle. Aujourd'hui, Marie L. travaille toujours bénévolement. Sa famille verse une dîme à la communauté mais jouit d'une maison indépendante sur le terrain du couvent.

La dépendance matérielle a constitué l'un des éléments d'emprise sur les nouveaux adeptes, appelés à se dépouiller de leurs biens. Aujourd'hui, les plus anciens, religieux ou laïcs, restent liés bon gré mal gré à la communauté pour des raisons financières. Muriel Gauthier, "dénonciatrice" de Pierre-Etienne Albert, installée dans l'ancienne "maison" de Bonnecombes, vit aujourd'hui "de la générosité d'un ami", en compagnie de deux autres fidèles. Ceux-ci, assure-t-elle, "touchent le RSA après plus de vingt-cinq ans passés aux Béatitudes" sans avoir jamais été ni salariés ni déclarés.

Pour d'autres, psychologiquement fragiles, la communauté fut et demeure un refuge, dont ils ne peuvent guère sortir. Sœur Anna-Katarina, venue d'Allemagne pour seconder le frère Donneaud, reconnaît que les "maisons" ont été "trop accueillantes à des gens blessés et fragiles. Le déclin actuel est sain car au final les choses seront plus claires".

En 2007, le Vatican a enfin réagi et exigé une stricte séparation entre les frères, les sœurs et les laïcs ainsi que la fin de la confusion entre spirituel et psychologique. Les pratiques de guérison psycho-spirituelles, mêlées de mysticisme et de diabolisation, "c'est fini", assure Henry Donneaud. S'il ne nie pas l'éclosion dans plusieurs diocèses de telles pratiques inspirées de la communauté, il tient à en démarquer les Béatitudes.

L'Église, aujourd'hui comme hier, s'acharne à sauver cette petite communauté pour "les beaux fruits" qu'elle a donnés, selon le frère Donneaud. Parmi les séminaristes inscrits à la faculté de théologie de Toulouse, une bonne partie est encore aujourd'hui composée de frères des Béatitudes qui se destinent à la prêtrise... Fermer la communauté reviendrait aussi à reconnaître l'échec des nouvelles formes d'engagement apparues dans les années 1970.

Le processus actuel "d'assainissement" est "la dernière chance" des Béatitudes, estime le dominicain. Un argument à l'usage de ceux qui demeurent réticents à la normalisation en cours. "La plupart des fidèles sont loyaux et ne souhaitent pas fonder une "contre-secte"", dit-il. Mais d'anciens responsables s'arc-boutent sur leurs prérogatives. "On n'est plus face à des pervers, analyse-t-il, mais plutôt face à un mode de gouvernement tyrannique, par la peur." Une conséquence de l'enfermement dans lequel s'est complue la communauté durant des années. En février 2012, elle devrait élire de nouveaux responsables. Sauf si le ménage entrepris pas Henry Donneaud n'est pas achevé.

**COMMUNIQUÉ DU CENTRE
CONTRE LES MANIPULATIONS MENTALES
Collectif des victimes des dérives du psycho-spirituel**

Le collectif-CCMM des victimes des dérives du psycho-spirituel tient à rappeler que le procès, ce 30 novembre 2011, à Rodez, d'un ancien membre des Béatitudes, pour attouchements sexuels sur mineurs, relance les inquiétudes du Centre contre les manipulations mentales autour d'une communauté qui fait énormément de victimes depuis de nombreuses années.

La liste est longue et douloureuse:

- les personnes de BONNECOMBE qui subissent depuis des années l'inacceptable
- l'emprise mentale exercée par des pratiques très contestables;
- les familles détruites par des sessions dites de guérison psycho spirituelle dont la pratique perdure aujourd'hui
- les personnes suicidaires suite à ces mêmes thérapies
- les prêtres en difficulté pour les mêmes raisons
- les enfants victimes de « faux souvenirs induits » accusant leurs parents d'inceste ou de maltraitance
- Les actes de pédophilie
- Les problèmes financiers
- Le non-respect du droit du travail... etc.

Car il ne suffit pas d'exclure les anciens dirigeants de la communauté qui se trouvent impliqués dans tous les dossiers que le CCMM a en charge. L'Église doit aujourd'hui admettre publiquement le déni dont elle a fait preuve depuis de nombreuses années. Les ravages sont accablants et les faits toujours d'actualité.

Contrairement aux autorités ecclésiastiques, l'avenir des Béatitudes ne nous concerne pas. Ce qui nous importe, ce sont les victimes, toutes les victimes ! Les difficultés d'image des Béatitudes ne peuvent édulcorer la souffrance des victimes, celle de leurs familles et leur besoin de justice et de réparation. Nous attendons des actes.

**Béziers, le 30 novembre 2011
La secrétaire générale du Collectif-CCMM
Jeanine Dijoux tél. 06.87.77.11.09**

**LES STAGES PSYCHO-SPIRITUELS CONTROVERSÉS D'AGAPÉ-THÉRAPIE
DE BERNARD DUBOIS (BÉATITUDES)**

par Julien BONNEFOY

Plus de 7000 personnes en France ont suivi depuis dix ans les stages d'Agapè-thérapie (il les appelle Agapè simplement aujourd'hui) de Bernard Dubois, un ancien médecin-pédiatre âgé de 58 ans, membre de la communauté d'obédience chrétienne des Béatitudes depuis 1987. Mais c'est seulement depuis août 2005, et l'installation au Puy dans les locaux du diocèse à l'invitation de l'évêque Henri Brincard, que la fréquentation a explosé.

Plus de 1500 personnes sont venues suivre cette année des stages Agapè au Puy. Il y en a de deux sortes : des sessions pour les retraitants et des "formations" plus approfondies pour ceux qui veulent devenir accompagnants spirituels. Ces stages d'une durée de trois à sept jours se déroulent dans les bâtiments du Grand Séminaire en vieille ville du Puy. Les prix oscillent en fonction du type de retraite, de 250 euros les 3 jours à 530 euros pour le plus gros contingent, celui des retraitants en session de 7 jours. Le succès est considérable et, d'après Bernard Dubois dont l'association Anne-Peguy Agapè dont il est salarié reverse une partie fixe (un prix de journée) au Grand Séminaire, cela aurait permis à la structure diocésaine gérée sous forme associative, de retrouver un équilibre financier depuis 2007- 2008. En grande partie depuis l'arrivée des sessions Agapè au Puy.

Gérer les remontées...

C'est quoi l'Agapè ou Agapè-thérapie qui attire autant de gens dans le sanctuaire marial depuis six ans ? « *C'est une retraite dont le but principal est de goûter et de rencontrer l'amour de Dieu* » explique Bernard Dubois. *Expérimenter que Dieu est amour, c'est ça la vraie guérison, découvrir que Dieu nous aime. Je ne suis pas thérapeute, je suis dans une démarche spirituelle, c'est de cela dont les gens ont soif* ». Mais Bernard Dubois qui est un des « *promoteurs en France* » de l'Agapèthérapie comme le dit Georges Fenech, le responsable de la mission interministérielle de vigilance et de lutte contre les dérives sectaires (lire par ailleurs l'entretien qu'il nous a accordé), malgré le glissement sémantique assez habile qu'il opère depuis son arrivée au Puy, est un homme très critiqué depuis des années (les articles de presse sont légion).

C'est, contrairement à ce qu'il affirme aujourd'hui, sur cette confusion entre l'homme de médecine, « *psychothérapeute autoproclamé* » comme l'a écrit à la fin du mois de novembre l'Agence France-Presse, et l'homme de foi que les critiques se focalisent.

Ses contradicteurs et les gens qui se déclarent victimes de ces stages, lui reprochent de mélanger psychologie et spirituel, de faire revisiter aux retraitants leur prime enfance pour y rechercher des blessures de vie qui amènent souvent à reprocher, après les sessions, à son père, sa mère, voire ses ancêtres les maux d'un parcours de vie. Et les témoignages de gens qui se disent victimes d'emprise mentale, de déstructuration psychologique et de ruptures familiales après ces stages se multiplient.

Manipulations mentales ?

Le centre contre les manipulations mentales (CCMM) recense inlassablement ce genre de témoignages depuis des années. Il aurait fourni à la Miviludes (mission interministérielle de vigilance et de lutte contre les dérives sectaires) un nombre conséquent de témoignages et des dizaines de dossiers directs seraient instruits par le CCMM. « *Bernard Dubois m'a bidouillé mes émotions* » dit par exemple Myriam Michelena qui a passé plusieurs années dans la communauté des Béatitudes de Château-Saint-Luc à Cuq dans le Tarn où Bernard Dubois était le berger (le responsable) de 1994 à 2000. « *J'ai perdu la régulation de mes émotions, je n'arrive pas à relativiser* » explique cette femme brisée qui a passé un mois à l'hôpital cet automne après sa deuxième tentative de suicide. Après être sortie de la communauté avec son mari et ses enfants, elle a porté plainte contre Bernard Dubois en 2005 pour abus de faiblesse. Mais les faits étaient trop anciens et la justice les a déclarés prescrits.

« *Je crois sincèrement que Bernard Dubois est un homme bon* » dit a contrario une ponote d'une quarantaine d'années qui a suivi une session Agapè récemment, « *il s'agit de reprendre sa vie, de sa conception à sa vie adulte. C'est vrai qu'il faut un accompagnement après sinon il est difficile de gérer les choses qui remontent* ». Des choses qui remontent, c'est à cela qu'est confronté ce mari domicilié dans le centre de la France qui a récupéré sa femme en lambeaux après plusieurs sessions Agapè au Puy. « *Quand elle est rentrée* » explique-t-il, « *elle a commencé à poser des questions à sa famille, si elle n'avait pas eu un ancêtre qui aurait connu une mort bizarre, pourquoi sa mère ne lui aurait pas dit qu'elle avait eu un jumeau mort dans l'utérus... Elle était déjà fragilisée par un problème psycho-affectif et cette session l'a écartée des psychanalystes compétents qu'elle aurait dû voir. Aujourd'hui, elle a rompu les ponts avec sa mère, elle est tout le temps ailleurs, jamais les pieds sur terre, elle se perçoit comme persécutée et elle a menacé de se suicider. J'ai compris ce qui lui arrivait quand j'ai surfé sur internet pour voir à quoi correspondait cette session Agapè, tout s'est éclairé et je réfléchis actuellement à une plainte pour exercice illégal de la médecine mais j'aimerais que ma femme prenne conscience de tout cela par elle-même... Je suis remonté aujourd'hui, surtout contre l'église car ma femme ne serait jamais allée suivre ce genre de déviance et de délire si cela ne s'était pas fait sous couvert de l'église* ». Chaque session Agapè est en effet annoncée depuis des années sur le site officiel de l'évêché et du diocèse du Puy. Les plaquettes de l'association Anne-Peguy Agapè mentionnent même qu'elles sont placées « *sous la bienveillance et l'autorité de monseigneur Henri Brincard* ».

Rapport confidentiel explosif

Rupture familiale, mal-être, anéantissement des proches qui ne comprennent pas le changement radical d'attitude à leur égard... on pourrait remplir des pages entières avec ces souffrances. La liste s'est tellement allongée qu'une commission spéciale a été mise sur pied par la conférence des évêques de France. Intitulé "groupe de réflexion spirituel et psychologie", ce groupe de travail a réuni pendant un an des Jésuites éminents, des théologiens et un psychiatre-psychanalyste sous l'autorité de son président, l'évêque de Créteil, Michel Santier. L'Eveil a pu consulter ce "*document rigoureusement confidentiel*" qui a été diffusé seulement aux évêques de France au mois de novembre dernier. L'analyse de ces stages psycho-spirituels est accablante et le docteur Dubois, ses livres, les témoignages d'anciens retraitants du Puy et les écrits du livret de retraite de Notre-Dame du Puy y sont disséqués.

Lors de notre entretien, Bernard Dubois s'est défendu vertement de mélanger spirituel et psychologique dans ses stages. Pourtant, voici l'analyse de son dernier livre dans ce rapport (La Libération Intérieure, aux Presses de la Renaissance en 2010) : « *ce discernement critique rigoureux manque gravement dans le livre de Bernard Dubois et Claude Desbois* » (p.32). Et les membres de la commission de pointer plusieurs manquements ou interprétations erronées dans la doctrine même de la foi.

L'auteur de la préface en prend lui aussi pour son grade : « *on se demande comment le père Abbé de Kernogan a pu donner une préface à un ouvrage tissé de telles confusions, qui ressemble plus à un plaidoyer pro domo qu'à une étude respectueuse* ».

Un psy accable ces sessions

Bernard Dubois nous a dit qu'il ne se sentait pas concerné par ce document, qu'il nous mettait au défi d'y trouver la moindre citation de ses activités ponctuelles. Et pourtant... Le chapitre le plus accablant contenu dans ce rapport est l'analyse d'un livret de retraite de Notre-Dame du Puy par un psychiatre des hôpitaux, psychanalyste. La première phrase est directe : « *Les auteurs associent du spirituel à du psychologique, avec de manifestes méconnaissances de la psychologie de base, ce qui aboutit à des interprétations erronées et des raisonnements simplistes et réducteurs* ». La suite est à l'avenant et synthétise très bien plusieurs analyses émises ici et là pour alerter sur la dangerosité potentielle de ce genre de stages : « *On peut s'interroger sur le fantasme de toute puissance des auteurs de ce texte. Les parents, imparfaits par nature, sont ici disqualifiés dans leurs fonctions parentales et d'éducateurs (...) D'emblée, dans la définition de l'Agapè, la recherche de bouc-émissaire est annoncée. Il y a confusion entre l'événement et le traumatisme (...) Ils utilisent le spirituel dans une fonction magique pour panser les plaies psychoaffectives qui ne seront en fait ni nommées, ni analysées, juste suggérées au risque de les induire. Le registre émotionnel domine, sans l'aide de la pensée, puisqu'il est recommandé plusieurs fois au retraitant de ne pas réfléchir... ce qui laisse l'autre penser, réfléchir pour soi* ».

Enfin, la conclusion du médecin mandaté par la conférence des évêques est mise en exergue dans le rapport : « *la démarche d'offrir des réponses toutes faites à des questions ou blessures personnelles peut apporter un soulagement dans un premier temps, car le sujet a l'illusion d'avoir trouvé la réponse à ses maux. Mais non seulement elle n'ouvre pas la voie vers un travail personnel d'élaboration de ses propres conflits psychiques mais elle risque, au contraire, d'aboutir à une fermeture personnelle, voire à des ruptures relationnelles en rapport avec des bouc-émissaires désignés* ».

Fraternité Ste-Thérèse des Béatitudes

Autre imbroglio. Le service communication du diocèse du Puy nous a expliqué que « monseigneur Brincard a accepté d'héberger Bernard Dubois au Puy en 2005 justement parce qu'il avait quitté les Béatitudes » dont les dérives ont souvent été pointées du doigt (un procès pour pédophilie contre un ancien frère de la communauté vient de se clore à Rodez). Mais c'est un paradoxe de plus. Car Bernard Dubois n'a jamais quitté cette communauté issue du Renouveau Charismatique ! Il a même créé au Puy, au 12 rue Saulnerie, dans une maison appartenant au diocèse, une fraternité des Béatitudes depuis son arrivée, appelée Fraternité Sainte-Thérèse ND du Puy. Rattachée à la maison des Béatitudes de Pont-Saint-Esprit, elle comprend Bernard Dubois et son épouse Florence, une religieuse des Béatitudes et « *la mère d'une sœur des Béatitudes qui a voulu rester avec nous après une session il y a six ans* ». Bernard Dubois est sûr de son fait malgré le tombereau de critiques : « *L'Agapè est un laboratoire dans l'église, qui a le soutien des évêques (sic) sinon j'arrête ce soir ! S'il y a des choses à corriger, il faut nous le dire. Je pense que l'on fait plus de bien que de mal sinon j'aurais arrêté...* ». Il s'abrite derrière un comité de vigilance et de surveillance pluridisciplinaire mis en place par l'évêché du Puy. Nous avons contacté un de ses membres... qui ne savait pas grand-chose des activités organisées au Grand Séminaire.

Bernard Dubois, acculé par nos questions, lâche en fin d'entretien cette froide statistique : « *Dans la population française, 1,8 personne sur 1000 risque d'avoir des problèmes psychotiques. Sur 7000 personnes accueillies depuis dix ans, on devrait donc avoir eu 14 craquages de type psy, pour l'instant j'en ai relevé quatre...* ».

Dans le cadre de cette enquête, Mgr Henri Brincard que nous avons sollicité à plusieurs reprises, n'a pas souhaité répondre à nos questions. Il prépare un communiqué commun avec l'évêque de Créteil, Mgr Santier. Le diocèse du Puy, quant à lui, annonce d'ores et déjà sur son site internet la tenue de 20 sessions Agapè en 2012 au grand séminaire.

Le président de la Miviludes va saisir les autorités locales

Étonné et surpris. Voilà les premiers mots qu'a employés Georges Fenech, le président de la Miviludes en France (mission interministérielle de vigilance et de lutte contre les dérives sectaires) quand nous l'avons appelé au début du mois de décembre. Étonné et surpris que Bernard Dubois organise des stages « *pour des centaines de personnes apparemment* » dans la ville du Puy. « *Bernard Dubois est un des promoteurs de l'Agapè-thérapie en France* » explique le président de la Miviludes, également député UMP du Rhône, « *cela consiste à soigner à travers des méthodes non-validées, des méthodes profanes. Dans l'Agapè, il y a une confusion entre ces méthodes dont on connaît la dangerosité et le mélange avec le spirituel. Il y a une confusion entre le rôle du prêtre et celui de psychothérapeute. Ces méthodes sont dangereuses car elles peuvent engendrer une emprise mentale, elles ont d'ailleurs été dénoncées par un communiqué des Béatitudes et elles ont été décommandées par le Vatican qui a pris conscience de la dangerosité de ces groupes de prière. Je constate aujourd'hui que Bernard Dubois qui n'appartient plus aux Béatitudes* (notre enquête a prouvé le contraire plusieurs jours après cet entretien, ndlr), *continue ces séances dans des locaux qui dépendent directement du diocèse du Puy, l'accueil Saint-Georges ou le grand séminaire. On ne peut que s'étonner qu'il continue ses activités aujourd'hui. On n'a pas fait d'enquête mais on a un certain nombre de documents à la Miviludes. Nous allons nous y intéresser et saisir les autorités locales surtout vu qu'il semble rencontrer un certain succès. On va saisir les autorités préfectorales de Haute-Loire, l'agence régionale de santé, le conseil de l'ordre départemental des médecins et écrire à l'évêque Henri Brincard. Car je m'étonne également de la promotion forte qui est faite de ces activités par le diocèse du Puy* ».

* *article intégral publié dans L'EVEIL DE LA HAUTE-LOIRE, page 6 de l'édition du mercredi 28 décembre 2011*
<http://www.levveil.fr/actualite/Le-Puy-en-Velay-les-stages-psycho-spirituels-controverses-d-un-membre-des-Beatitudes-100235>

LES VICTIMES DU PSYCHO-SPIRITUEL DEMANDENT RÉPARATION À L'ÉGLISE

PARIS, 3 sept 2012 (AFP) - Le Collectif des victimes et des familles de victimes du psycho-spirituel a "demandé réparation" lundi à l'Église catholique pour les "désastres" occasionnés par l'"imposture du psycho-spirituel".

Lors d'une conférence de presse au Centre contre les manipulations mentales (CCMM), à Paris, sa présidente, Annie Guibert, a présenté "Le livre Noir" de l'emprise psycho-spirituelle, où s'expriment 17 victimes, dont certaines issues de la Communauté charismatique des Béatitudes.

"Ce livre est un signal d'alarme", a-t-elle lancé. "Ce n'est pas une attaque contre l'Église, c'est une interpellation. Nous lui demandons de cesser de cautionner les retraites de guérison spirituelle, ou «agapè». Mais pas seulement: il faut qu'elle accepte d'en recevoir les victimes". "Celles-ci et leurs familles sont fracassées. Il faut pouvoir les reconstruire sur le plan familial, social, psychologique, financier, religieux".

Il y a un an, l'Épiscopat s'était vivement prononcé contre le mélange des genres du psycho-spirituel, mais les sessions de guérison intérieure continuent de fleurir à l'ombre des monastères et jusque dans certains carmels.

Pour Olivier Perru, Frère des Écoles Chrétiennes et universitaire, "on assiste à des divorces en masse, des fractures dans les familles, des accusations d'inceste, des suicides. A force de faux souvenirs induits, les victimes de ces manipulations mentales finissent par assimiler la fiction à la réalité". "La famille, parents mais aussi ancêtres, y compris lointains, sont rejetés très brutalement, considérés comme responsables des "blessures" endurées par les victimes. Les enfants n'échappent pas à la règle et il existe pour eux la "Maison d'Abba", où ils doivent purger pour les péchés de leurs géniteurs". "Outre la diabolisation des proches et du monde, ce qui frappe c'est l'irrationalité qui règne dans ces groupes et qui est contraire à l'Église", souligne Olivier Perru. "L'Esprit Saint devient le grand faiseur d'irrationnel".

"C'est autant une injure à la psychologie qu'à la spiritualité", renchérit le Père Jean-Baptiste Tison, ancien des Béatitudes. "Pire qu'une imposture, c'est une entreprise monstrueuse, qu'il faut arrêter".

"Cela fait 25-30 ans qu'on assiste à ces dérives", souligne de son côté l'avocat Daniel Picotin. "Malheureusement, l'Église ne semble pas avoir pris toute la mesure de la situation. Ce sont des problèmes qui ne sont pas traités, qui sont camouflés et qui finissent par exploser". "Cette évangélisation de la psychanalyse est un charlatanisme dangereux", poursuit-il. "Comment des gens qui, sans formation psychologique, psychiatrique, psychanalytique ou universitaire, peuvent-ils se permettre tout d'un coup de se transformer à la fois en directeur de conscience et en thérapeute?"

Pour Murielle Gauthier, passée elle aussi par les Béatitudes, la poursuite de ces pratiques s'explique par "le marché florissant du psycho-spirituel: les sessions de guérison intérieure, conseillées jusque dans le confessionnal au Puy-en-Velay, coûtent entre 500 et 700 euros". "C'est compter sans les «trentains», série de trente messes célébrées pour être délivrés et qui se montent également à plus de 500 euros".

("Le livre noir de l'emprise psycho-spirituelle", éditions CCMM, 18,50 euros)

L'"AGAPÈ", UNE GUÉRISON INTÉRIEURE TRÈS DESTRUCTRICE

par Annick BENOIST

PARIS, 3 sept 2012 (AFP) – Êtes-vous sûr que votre bisaïeul n'était pas un pyromane ? Un franc-maçon ? Votre mère une avorteuse ? Cherchez bien dans vos souvenirs. Leurs péchés pourraient expliquer vos "blessures psychiques". Vous ne trouvez pas ? L'"agapè" ou "guérison intérieure", menée par des "bergers" - laïcs ou religieux - charismatiques, s'en charge et vous remet sur le chemin de Dieu. Au risque de briser votre famille, devenue haïssable à vos yeux.

Pour Marthe, sans nouvelles depuis huit ans de ses deux filles, happées par des communautés religieuses, le couperet est tombé quand sa cadette l'a reniée. Sa mère l'aurait "conçue dans un cercueil", après la mort d'un enfant *in utero*. Un soir de 2003, la fille de Marc a accusé tout à trac son père d'avoir commis l'"inceste" sur elle dans son enfance. Ce souvenir refoulé "lui est revenu sous forme d'une vision", via un "prêtre psychanalyste".

Les 17 témoignages rassemblés dans "Le Livre noir" du Collectif CCMM des victimes et familles de victimes du psycho-spirituel éclairent d'un jour sinistre certaines dérives catholiques empruntant au New Age et aux mouvements charismatiques effervescents, nés dans les années 1970. Il y est question de "charismes" (dons de l'Esprit-Saint), de guérisons psychiques, mais aussi physiques, de prédication, et de prophéties".

Olivier Perru, des Frères des Écoles Chrétiennes, dénonce une "soupe nauséabonde", servie par des "dérapeutes psycho-mystico-dingos" et qui présente "un danger potentiel d'illumination pour l'Église et pour la société". "Non seulement les sessions agapè sont condamnables par les autorités religieuses catholiques, mais on pourrait aussi y voir un exercice illégal de prétendues psychothérapies", avertit ce professeur à l'Université Lyon 1.

Il y a un an, instruit par les thérapies sauvages - parmi lesquelles des exorcismes non encadrés - menées depuis des années au sein de différentes communautés religieuses, dont celle des Béatitudes, l'épiscopat français avait appelé au discernement. Il était temps.

Souvenirs par l'action de l'Esprit-Saint

Dans un document confidentiel qu'a pu se procurer l'AFP, Bertrand Guiouillier, psychiatre et psychanalyste, y condamnait cette "confusion de l'imaginaire et de la réalité". "Fausse, réductrice et dangereuse, car figeant toute évolution".

En pointe dans ce combat contre cette "proposition de messianisme terrestre", venue en droite ligne du Canada, la Sœur dominicaine Marie-Ancilla s'alarme. "Ces guérisons intérieures ne sont-elles pas considérées comme le pilier de la nouvelle évangélisation ?" Malgré l'appel de l'Épiscopat, note-t-elle, les "guérisons Intérieures se déroulent sans foi ni loi dans une trentaine de centres, en France, y compris à l'ombre de monastères, comme au Puy-en-Velay, y compris avec l'aval du diocèse".

Ruptures familiales, méthodes de soins charlatanesques, exigences financières, dérives sexuelles, conditions de vie destructives, le Collectif du CCMM (Centre contre les manipulations mentales), évoque aussi des suicides de personnes fragiles qui n'ont pas pu surmonter ces pseudo-thérapies. "Il s'agit d'abus de faiblesse caractérisés", souligne Annie Guibert, présidente du CCMM. Ils ne touchent pas seulement les victimes de dérives sectaires, mais leurs familles toutes entières qui demandent réparation".

Beaucoup, s'ils ne l'étaient pas au départ, en sortent "traumatisés, si l'on en juge par le témoignage de ce jeune homme, "passé de la conviction d'avoir vécu une enfance heureuse à l'incapacité d'ouvrir l'album des photos de famille". C'est par le menu qu'il décrit dans ce "Livre Noir" les six jours d'Agapè au Puy, où, étroitement encadrés, les retraitants font "remonter les mémoires corporelles et affectives du passé par l'action de l'Esprit Saint".

Modelages de glaise à l'appui, pour mieux "intérieuriser spirituellement l'émotion embryonnaire ressentie dans le

ventre maternel", il y "découvrira" qu'il "a grandi trop vite" et que son père l'a fait souffrir. S'en suivra une vraie dépression.

QUAND LES ENFANTS SOUFFRENT DE LEUR ARBRE GÉNÉALOGIQUE

PARIS, 3 sept 2012 (AFP) - Ils ont entre 6 et 11 ans, on pourrait les croire insoucians comme tous les enfants de leur âge. Mais ils souffrent des "péchés graves" de leurs aïeux et il leur faut purifier leur arbre généalogique. D'où l'idée née dans l'esprit du père bénédictin Joseph-Michel Lemaire, issu de la communauté des Béatitudes, de créer en 2003 la "Maison d'Abba", où, lors de retraites, les enfants prient pour la "délivrance" de ces maux héréditaires et de leurs influences maléfiques. Dans son "Livre Noir", le Collectif CCMM des victimes et familles de victimes du psycho-spirituel reproduit le questionnaire "confidentiel" adressé aux parents souhaitant inscrire leur progéniture à une retraite à la Maison d'Abba. Où il est demandé notamment : "Y-a-t-il chez vos ascendants suicides, magie, sorcellerie, alcoolisme, appartenance à la franc-maçonnerie, esprit de violence, athéisme, spiritisme, magnétisme, voyance ? La conception a-t-elle été précédée d'une fausse couche ou d'un avortement ? La vie intra-utérine (grossesse) a-t-elle été paisible ? Difficile ? Sujette à des tensions conjugales ? Assombrie par une catastrophe naturelle (incendie, inondations, tempête ...) ? L'enfant est-il né le cordon autour du cou, par césarienne, accouché au forceps, placé en couveuse ? Le père était-il absent à la naissance ? S'ensuit une longue demande de renseignements sur les difficultés relationnelles de l'enfant, son tempérament - "anxieux, jaloux, colérique, désobéissant, désinvolte (m'en foutisme)" -, ses problèmes : énurésie, phobies... On en vient, comme toujours au chapitre des "guérisons intérieures", aux "blessures de la sexualité". L'enfant a-t-il été confronté à la pornographie ? Autres éléments d'importance pour la "Maison d'Abba": a-t-il joué aux Pokémons, à des jeux de stratégie, est-il passionné par Harry Potter ? Autant de questions, autant de réponses "déterminantes" quant aux "blessures".

Dans un document confidentiel réservé aux évêques, il y a 18 mois, le psychiatre Bertrand Guiouillier s'érigait contre la recherche abusive du traumatisme dans les pratiques de "guérison intérieure". "L'émotion transmise *in utero* est surestimée et figée, ne laissant pas place à une évolution adaptative, vivante. La distinction entre l'enfant imaginé, fantasmé par la mère, et l'enfant réel n'existe pas". En outre, écrivait-il, "on n'échappe pas à sa destinée. Il n'y a place ni pour des phénomènes de résilience, ni pour des évolutions positives de sorties de crises humaines (...). Il est fait appel à un dieu magique qui viendrait gommer les imperfections humaines".

Dans une vidéo, Alain, un ancien membre de la communauté charismatique des Béatitudes, ayant lui-même participé à ces séances de guérison sur les enfants, lance un cri d'alarme aux parents : "Je vous en prie, n'entrez pas dans ces trucs-là. Surtout n'y conduisez pas vos enfants. C'est une vraie arnaque !".

SPIRITUEL ET PSYCHOLOGIE: « DES CONFUSIONS, PARFOIS LOURDES DE CONSÉQUENCES MALHEUREUSES » RECONNAÎT L'ÉGLISE CATHOLIQUE DE FRANCE

Les précisions de l'évêque du Puy-en-Velay à propos des sessions psycho-spirituelles

À la suite de la publication sur le site de l'hebdomadaire contestataire *Golias* du rapport confidentiel des évêques sur « spirituel et psychologie », rapport contenant des remarques très critiques au sujet de sessions organisées au Puy-en-Velay, l'évêque, Mgr Henri Brincard, a fait savoir que ces sessions sont organisées par une association indépendante sur laquelle il a « dès le début » exercé sa vigilance et pour lesquelles il a demandé un audit.

« Parce qu'elles se déroulent dans des locaux appartenant au diocèse et aussi parce que l'association Anne-Peggy Agapé se réclame de la foi de l'Église catholique, dès le début, j'ai exercé ma vigilance épiscopale sur ces sessions, sans d'ailleurs rencontrer la moindre réticence de la part des organisateurs », a précisé Mgr Brincard dans un communiqué publié sur le site du diocèse dimanche. Ainsi, un « conseil de vigilance » a été créé, composé de médecins, de psychiatres, de théologiens et de prêtres de paroisse. Il a obtenu « de sérieuses modifications » dans le déroulement des sessions. « À ce propos, souligne Mgr Brincard, il convient de remarquer que la critique du livret dans le document « Spirituel et Psychologie » a été faite à partir d'une première édition qui n'est plus en usage aujourd'hui ».

« Des confusions, parfois lourdes de conséquences malheureuses »

L'évêque affirme également que « les discernements ont été affinés en ce qui concerne les personnes admises à suivre une session ». « Le suivi des personnes après une session Agapé fait aussi l'objet d'une réflexion approfondie

». Mgr Brincard se dit « déterminé à poursuivre l'exercice de (sa) vigilance pastorale », faisant siennes les préconisations du rapport « Spirituel et Psychologie ».

Ce rapport, remis en octobre aux évêques par un comité d'experts, souligne que « ce type d'écoute (à la fois spirituelle et psychologique) peut engendrer des confusions, parfois lourdes de conséquences malheureuses ». Ainsi plusieurs dizaines de plaintes sont arrivées au Centre contre les manipulations mentales (CCMM). Des familles victimes de ces démarches « sont en attente d'une position claire des autorités ecclésiales », et des enquêtes sont en cours.

Les experts soulignent qu'« il est loin d'être évident que les actuels directeurs ou animateurs de sessions psycho-spirituelles » respectent les règles que l'Église s'est donnée en matière de distinction entre le for interne et le for externe, de discrétion sur tout ce qui touche le for interne et d'observation des exigences de la loi civile qui encadre désormais la fonction de psychologue. Ils recommandent d'imposer aux accompagnateurs de ces sessions « les exigences de formation requises pour les directeurs spirituels dans les séminaires ».

« L'amélioration de la santé n'induit pas une meilleure vie spirituelle »

Un autre expert sollicité par les évêques, le P. Étienne Garin, jésuite, souligne dans ce document que « le danger ne réside pas dans le souci d'être attentif à la réalité psychosociologique, car tout accompagnateur classique doit l'être ; il provient de l'importance primordiale attribuée à la santé psychosociologique, comme si elle était nécessaire pour que la vie spirituelle soit possible ». « L'amélioration de la santé du corps et du bien-être psychologique n'induit pas une meilleure vie spirituelle, ni une conversion », insiste le document. Selon le jésuite, une démarche psycho-spirituelle fait vivre « simultanément aux personnes deux mouvements orientés en sens opposés » : le mouvement de vie spirituelle qui le tourne vers Dieu, et le mouvement de la vie psychologique qui centre le sujet sur lui-même. « La Parole risque de n'être plus écoutée que comme moyen de guérison et non comme présence du Seigneur lui-même », avertit-il.

Psychiatre et psychanalyste au Mans, Bertrand Guiouillier pointe dans le livret des sessions du Puy-en-Velay qu'il a analysé (livret qui selon Mgr Brincard aurait été corrigé entre-temps) notamment la « méconnaissance de la psychologie de base, conduisant à des interprétations erronées et des explications simplistes et réductrices » et un glissement du psychoaffectif au spirituel.

Prudence

Il conclut que cette démarche « peut apporter un soulagement dans un premier temps car le sujet a l'illusion d'avoir trouvé la raison de ses maux », mais « non seulement elle n'ouvre pas la voie vers un travail personnel d'élaboration de ses propres conflits psychiques mais elle risque au contraire d'aboutir à une fermeture personnelle, voire à des ruptures relationnelles en rapport avec des boucs émissaires désignés ».

Le P. Étienne Michelin, théologien, remarque enfin que tout cela « bouscule » l'Église car ces propositions nouvelles « cherchent à répondre à des attentes prenant un regain d'importance » et abordent des aspects du salut « quelque peu tus ou négligés dans la doctrine catholique », comme la dimension affective de la relation au Christ. « Les évêques ne peuvent que se réjouir mais à condition de rester clairvoyants », affirme le document.

Invités à la plus grande prudence, les évêques sont encouragés à accompagner davantage, à interpellier et remettre en question les organisateurs de ces sessions.

Le groupe de réflexion « Spirituel et Psychologie » se composait de Mgr Michel Santier, évêque de Créteil, Mgr André Dupleix, secrétaire général adjoint de la Conférence des évêques de France, Mgr Denis Lecompte et Bertran Chaudet, tous deux coordinateurs du service de la conférence épiscopale Pastorale, Nouvelles croyances et dérives sectaires, des jésuites Claude Flipo, Étienne Garin, du psychiatre Bertrand Guiouillier, du P. Étienne Michelin (Notre-Dame de Vie) et de Sœur Marie-Ancilla, moniale dominicaine à Lourdes.

*Article signé C. H. dans l'édition du journal *La Croix* en date du 9 janvier 2012.

Pour accéder au dossier « rigoureusement confidentiel » établi par le groupe de réflexion « Spirituel et psychologie » de la Conférence des évêques de France: <http://goliath-news.fr/article5290.html> et <http://www.cmm.asso.fr/spip.php?article3701>

PSYCHO-SPIRITUEL : LA POLÉMIQUE ENFLE ; L'ÉVÊQUE DU PUY LANCE UN AUDIT

par **Julien BONNEFOY**

Presque trois semaines après la publication dans nos colonnes d'une enquête sur les sessions psycho-spirituelles appelées Agapè du grand séminaire du Puy (*L'Éveil* daté du mercredi 28 décembre 2011), l'évêque Henri Brincard a décidé de lancer un audit de ces sessions et stages controversés par l'Église de France elle-même (lire notre précédent numéro). Dans un premier temps, les évêques de Créteil, Michel Santier, et du Puy, Henri Brincard, devaient publier un communiqué commun sur le sujet à la suite de nos diverses demandes d'entretien fin 2011. Mais d'après nos informations, ils n'ont pas obtenu l'accord du secrétariat de la conférence des évêques de France, et notamment de son président, le cardinal André Vingt-Trois.

Audit médical et théologique

Dans son communiqué, l'évêque du Puy expliquait que le livret étudié par le rapport épiscopal avait fait l'objet de modifications et qu'il n'était plus utilisé aujourd'hui. Précisions que ce livret de retraite qui a soulevé les critiques d'un psychiatre-psychanalyste mandaté par l'épiscopat a tout de même été utilisé pendant cinq ans, jusqu'en janvier 2011 lorsque le nouveau livret est entré en fonction, d'après les services du diocèse du Puy qui nous l'ont précisé ce dimanche. On peut raisonnablement s'interroger dès lors sur la célérité du comité de vigilance dont s'est entouré l'évêque Henri Brincard pour surveiller les sessions, psycho-spirituelles organisées par l'association Anne-Peggy-Agapè et Bernard Dubois.

Cet audit, d'après les services diocésains, devrait être confié à un double regard d'experts, celui d'un théologien et celui d'un médecin : *«Plusieurs pistes sont envisagées mais le choix des personnes n'a pas encore été arrêté»*. En revanche, dans l'attente des résultats de cet audit, les sessions Agapè dont la prochaine démarre ce dimanche au grand séminaire, ne seront pas suspendues d'après le diocèse du Puy *«car l'évêque, comme il le dit dans son communiqué, maintient sa confiance»*.

Ce travail d'expertise médicale et théologique a déjà été mené à la demande de l'épiscopat français en 2011. Le comité qui a remis un « document rigoureusement confidentiel » aux évêques à Lourdes au début du mois de novembre dernier, était composé des personnes suivantes : Mgr Michel Santier, président, évêque de Créteil ; Mgr André Dupleix, secrétaire général adjoint de la Conférence des évêques de France ; >Mgr Denis Lecompte, coordinateur de « Pastorale, nouvelles croyances et dérives sectaires » ; Bertan Chaudet, diacre, coordinateur de la pastorale ; père Claude Flipo, s.j., (Lille, ancien rédacteur en chef de la revue *Christus*) ; père Antoine Garin, s.j., (Paris) ; Dr Bertrand Guiouillier, psychiatre et psychanalyste (Le Mans) ; père Antoine Michelin, Notre-Dame-de-Vie (Vénasque) ; soeur Marie-Ancilla, moniale dominicaine (Lourdes) qui a participé jusqu'en juin 2011.

Polémique nationale

La polémique a également pris une tournure nationale depuis nos révélations. L'article de *L'Éveil* a été publié sur plusieurs sites Internet dont le Centre contre les manipulations mentales (CCMM), la Pastorale nouvelles croyances et dérives sectaires (PNCDS72) et plusieurs sites et associations du Web chrétien. Nous avons alors reçu un nombre conséquent (des dizaines) d'appels téléphoniques et de courriels de toute la France émanant de proches de retraitants mais aussi et surtout de membres du clergé qui nous remerciaient d'avoir consacré un article au sujet et d'avoir révélé le rapport épiscopal. Ceci s'explique aussi par l'acuité d'un débat actuellement au sein de l'Église catholique tiraillée par la montée en puissance des communautés nouvelles et des mouvements charismatiques issus de Vatican II. Dans un second temps, la semaine dernière, l'enquête a été reprise et développée dans plusieurs médias nationaux. Le quotidien national *La Croix* publiait mercredi matin deux pages sur le sujet du psycho-spirituel avec plusieurs développements sur les sessions organisées au Puy. Enfin, beaucoup plus mordant, l'hebdomadaire *Golias*, très critique de l'institution ecclésiale depuis des années, a consacré l'essentiel de son dernier numéro, sorti jeudi dernier, à ces sessions psycho-spirituels.

* *Article intégral publié dans L'Éveil de la Haute-Loire, le 11 janvier 2012.*